

# Dionysiennes, dionysiens, parlons-en !



**Yann PORTUGUÈS**  
Élu municipal engagé  
depuis 2020

 **vie dionysienne.info**



Retrouvez-nous également  
sur notre site



## LE BUDGET PARTICIPATIF, QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est un dispositif permettant  
aux habitants d'une commune  
de proposer et de choisir  
directement des projets financés  
par une partie du budget  
municipal.

## Démocratie participative

La majorité municipale a fait le choix de mettre en place une forme de démocratie participative, le « budget participatif ». C'est bien ! Mais elle en a fait un dispositif discutable qui se révèle non représentatif de notre population et sans projet concrétisé à ce jour. Nous vous expliquons...

### UNE MISE EN ŒUVRE INADAPTÉE ET CHANGEANTE

Au départ, le budget devait être de 30 000 € sur 2 ans pour un projet par an, centré sur le développement durable. Mais les règles ont changé régulièrement...

- Un vote réalisable exclusivement sur internet, excluant ainsi de très nombreux habitants ;
- Une participation très faible : 99 votants seulement (sur 7 800 dionysiens) ;
- 19 projets déposés début 2024, seulement 6 soumis au vote, 5 retenus mais aucun réalisé intégralement à ce jour.

Porteur de projet	Projet retenu	Coût estimé	Nombre de voix*
Fanny	Amélioration équipement sportif Champdoux	5 000€	56
HPTL SHOL	Balisage chemin de la Bretache	5 500€	47
Patrice Sornique	Récupération eaux de pluie	10 000€	41
MA	Installation ruche pédagogique	3 000€	26
MA	Installation hôtel à insectes	6 590€	15

\* Un votant pouvait soutenir jusqu'à 3 projets.

➔ **RÉSULTAT : une démocratie participative déployée exclusivement sur internet, très éloignée de l'implication possible des 7 800 dionysiens dans la vie démocratique locale.**

## Quelle est notre vision ?

➔ **Ce que nous avons déjà fait en tant qu'élus d'opposition :**

- Création d'un site internet pour informer les dionysiens ;
- Diffusion des conseils municipaux sur [viedionysienne.info](http://viedionysienne.info) ;
- Organisation de 2 réunions publiques durant la mandature (mars 2023 et mars 2025) pour échanger et consulter les dionysiens ;
- Obtention de panneaux d'affichage libre.

➔ **Ce que nous ferions, entre autres, en tant qu'élus majoritaires :**

- Tenue régulière de réunions publiques d'information et de consultation ;
- Création de « Conseils Citoyens » répartis géographiquement pour échanger, identifier les besoins concrets des habitants et suivre les projets municipaux ;
- Création d'un Conseil Municipal des Jeunes, pour donner la parole à nos enfants, et les initier dès aujourd'hui aux responsabilités citoyennes.

**« Le budget participatif, tel que déployé à Saint-Denis-en-Val, révèle un manque de concertation et de volonté de la majorité municipale. Notre commune a besoin d'élus capables de faire vivre une vraie démocratie participative. »**

**Yann Portugues** Tél : 06 95 71 69 44 - mail : [yann.portugues@viedionysienne.info](mailto:yann.portugues@viedionysienne.info)